LE LAB
FEMMES DE CINEMA

10 ANS DE POLITIQUES POUR LA PARITÉ DANS LE CINÉMA EUROPÉEN : FINANCER, SÉCURISER, TRANSFORMER

ÉTUDE 2026

EN COLLABORATION AVEC

Observatoire européen de l'audiovisuel

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

EFAD European Film Agencies

AVEC LE SOUTIEN DE

FONDATION
Sisley-d'Ornano

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNC

STUDIOCANAL

eurimages
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

LES ARCS FILM FESTIVAL

SOMMAIRE

I – L'ÉDITO DU LAB

II – INFOGRAPHIE

III – 10 ANS, 10 ENSEIGNEMENTS CLÉS

IV – RECOMMANDATIONS POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

V – MÉTHODOLOGIE ET FORMAT DE L'ÉTUDE

L'étude complète sera disponible le 17 novembre sur www.femmesdecinema.org

À PROPOS DU LAB FEMMES DE CINÉMA

Le Lab Femmes de Cinéma est un think tank qui travaille sur la parité et la mixité dans le cinéma et l'audiovisuel.

Le Lab actualise annuellement son étude sur les mesures pour promouvoir la parité dans le cinéma en Europe, organise des ateliers, des masterclass et des podcasts.

Nos partenaires sont la Fondation Sisley d'Ornano, STUDIOCANAL, le ministère de la Culture, le CNC et Eurimages.

L'étude 2026 a été réalisée par **Joyce Dardanne,** avec la collaboration d'**Anaïs Manka**, pour le compte de l'**association Révélations Culturelles**, sous la direction de **Fabienne Silvestre** et **Guillaume Calop**.

Cette étude est destinée à être diffusée le plus possible, n'hésitez pas à la transmettre, à l'utiliser et à reprendre ses données. Merci de citer votre source (Étude du Lab Femmes de Cinéma) et de nous prévenir en écrivant à l'adresse contact@femmesdecinema.org

L'ÉDITO DU LAB

« En dix ans, l'Europe a appris à compter les femmes de cinéma.

Elle doit maintenant apprendre à partager le pouvoir.

N'attendons pas 2062. »

Il y a dix ans, quasiment aucun pays ne disposait de chiffres pour objectiver la sous-représentation criante des femmes et les déséquilibres à l'œuvre dans le cinéma européen. Il y a dix ans, le mouvement #MeToo s'apprêtait à bouleverser durablement la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le secteur du cinéma. Il y a dix ans, peu d'institutions faisaient de l'égalité de genre un enjeu culturel majeur. **Dix ans plus tard, l'étude anniversaire du Lab Femmes de Cinéma dresse le bilan.**

Depuis 2016, la plupart des pays européens comptent désormais leurs femmes de cinéma, de plus en plus ont adopté des mesures pour favoriser leur présence. Mais l**a progression plafonne autour d'un film sur quatre réalisé par une femme,** et les acquis restent fragiles : des pays reculent et des mesures sont freinées voire arrêtées au gré des vents politiques. Les chiffres nous obligent à une lucidité sans concession : **au rythme moyen de cette dernière décennie, il faudrait attendre 2062 pour atteindre la parité dans le cinéma européen.** Soit plus de trente-cinq ans. Ce calendrier est tout simplement inacceptable.

Dix ans d'expériences européennes nous disent une chose simple : **les chiffres ne changent que si l'on change les règles.** La prochaine décennie doit être celle de la transformation structurelle : celle des actions sur les budgets, les carrières, les instances de décision et les rapports de pouvoir. Au terme de cette étude anniversaire, le Lab Femmes de Cinéma affirme **5 convictions** :

1. **Compter ne suffit plus**. La collecte de données a été le préalable indispensable pour sortir du déni. Mais mesurer un problème n'a jamais suffi à le résoudre. Il faut dépasser les déclarations d'intention et passer à l'action.

2. **L’argent est le nerf de la guerre et sans levier financier, rien ne change**. Quotas, bonus et / ou malus, incitations financières diverses sont les moteurs les plus puissants de la parité. Deux tiers des instituts le reconnaissent comme décisif, à peine plus d’un tiers l’utilisent. Pourquoi ? L'argent n'est pas neutre et doit cesser de financer la reconduction automatique du statu quo.
3. **Un cercle vertueux est à notre portée, saisissons cette chance** : Quand des femmes occupent les postes clés, les équipes se féminisent à tous les niveaux. Des équipes plus paritaires sont des équipes où les violences reculent. Et là où les violences reculent, les femmes restent, progressent et accèdent à leur tour aux postes clés.
4. **Les femmes constituent un réservoir de créativité, largement sous-exploité.** Au nom de quoi se prive-t-on de tous ces récits non racontés ? Au nom de quoi laisse-t-on les jeunes réalisatrices que nous avons formées renoncer au métier ? Plus alarmant encore : par un véritable retournement, il arrive désormais que les mesures en faveur de l'égalité, source d’une créativité renouvelée, soient présentées comme des freins à la liberté de création, pour mieux justifier de ne pas les adopter. Au nom de quoi nos industries renoncent-elles à la diversité ? Notre conviction est plus forte que jamais : l'égalité n'a jamais restreint l'art, elle l'élargit et le vivifie.
5. **Face à des vents politiques parfois contraires, il est indispensable de garder le cap et d’intensifier nos efforts, ensemble.** Depuis des décennies, nos voix s’élèvent. Elles portent davantage ces dernières années mais sont encore trop souvent tolérées plutôt qu'écoutées. **Pour être véritablement entendus, nous devons bâtir des coalitions durables entre associations, recherche et pouvoirs publics, à l’échelle nationale comme européenne.**

Ces convictions fondent nos recommandations : l’argent public comme levier, la loi comme rempart, la lutte contre les violences comme condition, l’Europe comme garante, et l’ensemble du secteur comme relais, des plateaux de tournage aux écrans.

Depuis 10 ans, le Lab Femmes de Cinéma s'emploie à documenter les politiques publiques pour sensibiliser et outiller les décideurs. Nous nous réjouissons de voir que cette étude est devenue un repère salué par les instituts cinématographiques européens et une référence dans les milieux académiques, qui ont nourri très directement cette dixième édition. Fidèle à sa vocation de *think tank*, le Lab réaffirme son engagement : continuer d'analyser les politiques publiques, d'animer ce dialogue indispensable entre pouvoirs publics, recherche et professionnel·les, et de défendre la diversité des récits à l'écran. L'égalité dans le cinéma n'est pas une concession : c'est la condition sine qua non de la vitalité et du renouvellement de la création européenne. Nous tiendrons le cap et n'attendrons pas 2062.

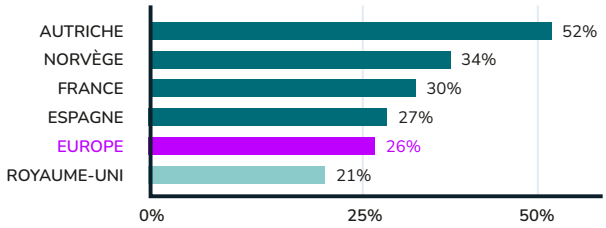
CHIFFRES CLÉS

LA PLACE DES RÉALISATRICES DANS LE CINÉMA EUROPÉEN

SOURCE : OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL (OEA)

2025 : UN PREMIER PAYS PARITAIRE

PART DE FILMS DE RÉALISATRICES PAR PAYS EN 2025



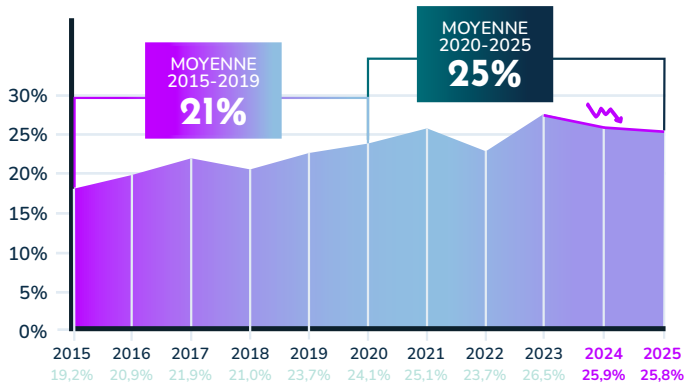
Sélection de pays correspondant à ceux qui font l'objet d'un "focus" dédié à leur politique en matière de parité

En 2025, la part de films réalisés par des femmes est de **26% en moyenne en Europe**. **Pour la toute première fois, un pays dépasse le seuil des 50%** : il s'agit de l'Autriche. De manière générale, on peut observer une forte fluctuation d'une année à l'autre. Une analyse fondée sur une moyenne sur plusieurs années sera donc privilégiée ici.

UNE PROGRESSION LENTE ET FRAGILE

ÉVOLUTION DE LA PART DE FILMS DE RÉALISATRICES EN EUROPE 2015-2025

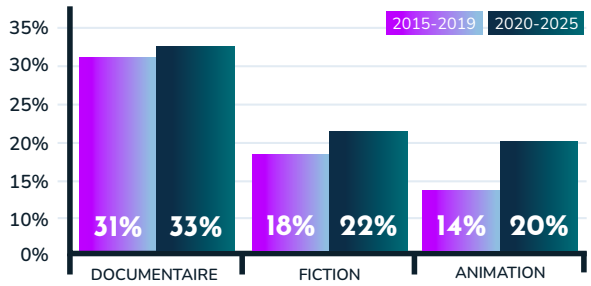
*y compris les co-réalisations comprenant au moins une réalisatrice



On observe une progression réelle de la part des films réalisés par des femmes en moyenne en Europe : **elle est passée de 19,2% en 2015 à 25,8% en 2025** (+6,6 pts). Pour autant cette progression n'est **pas linéaire** : si un pic de 26,5% a été atteint en 2023, certaines années marquent des reculs (2018, 2022, 2024 et 2025). On observe ainsi en 2025 une baisse pour la deuxième année consécutive, une première depuis 2015, signe qu'**un plafond de verre semble s'installer. Au rythme observé depuis 2015, la parité serait atteinte en… 2062 !**

DES RÉALISATRICES DAVANTAGE REPRÉSENTÉES DANS LE DOCUMENTAIRE

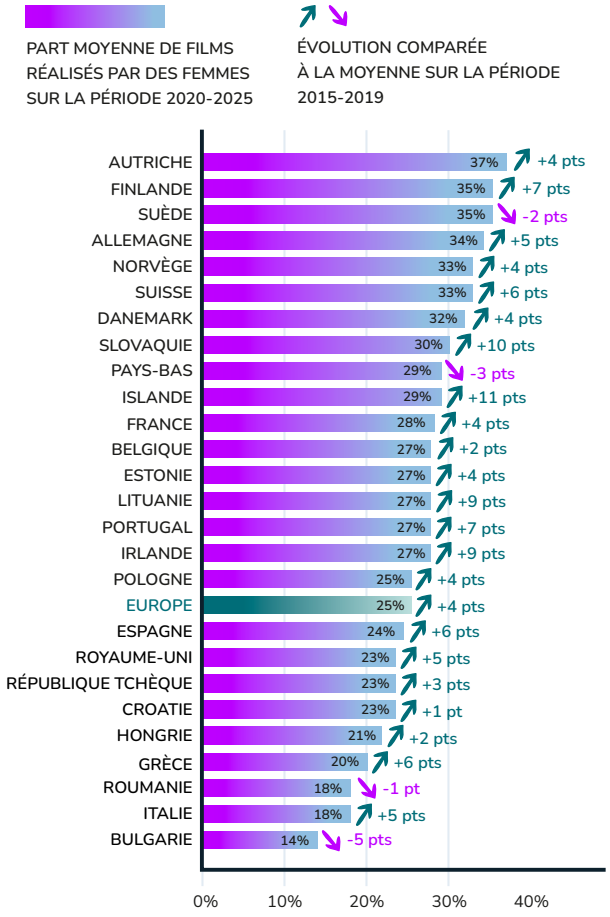
ÉVOLUTION DE LA PART DE RÉALISATRICES EN EUROPE PAR TYPE DE FILMS



Entre 2015 et 2025, **la part de réalisatrices actives augmente tous types de films confondus en Europe**. Les réalisatrices restent proportionnellement **plus présentes dans le documentaire**, où le budget moyen d'un film est inférieur à celui dans la fiction et l'animation. Pour la première fois, nous notons toutefois que l'animation, où le pourcentage de réalisatrices a longtemps été particulièrement faible, accueille désormais une part de réalisatrices proche de celle de la fiction.

2020-2025 : UNE EUROPE À PLUSIEURS VITESSES

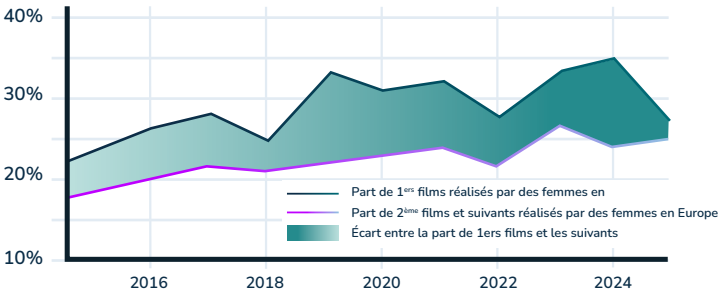
ÉVOLUTION DE LA PART MOYENNE DE FILMS DE RÉALISATRICES PAR PAYS



Si l'on compare la part moyenne de films réalisés par des femmes sur la période 2015-2019 et sur la période 2020-2025, la grande **majorité des pays européens ont connu une progression**, à l'inverse quelques pays ont connu une régression (Bulgarie, Pays-Bas, Roumanie, Suède). Les 5 pays en tête sur la période 2020-2025 sont : **l'Autriche, la Finlande, la Suède, l'Allemagne et la Norvège.**

UNE DISPARITION DES RÉALISATRICES AU FIL DE LEUR CARRIÈRE

ÉVOLUTION DE LA PART DE FILMS DE RÉALISATRICES EN EUROPE DES PREMIERS FILMS AUX SUIVANTS



Les femmes, qui représentent en moyenne 50% des étudiants et étudiantes en école de cinéma (Le Lab, 2019), semblent disparaître progressivement du secteur. **La part de premiers films réalisés par des femmes en Europe est en moyenne de 29% sur la période 2015-2025 et elle chute à 23% pour les deuxièmes films et plus.** Signal alarmant : la part de premiers films réalisés par des femmes n'a jamais dépassé 35% et est de nouveau en recul en 2025 au point de se rapprocher de la part de seconds films et suivants réalisés par des femmes, historiquement plus bas.

LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA PARITÉ DANS LE CINÉMA EUROPÉEN

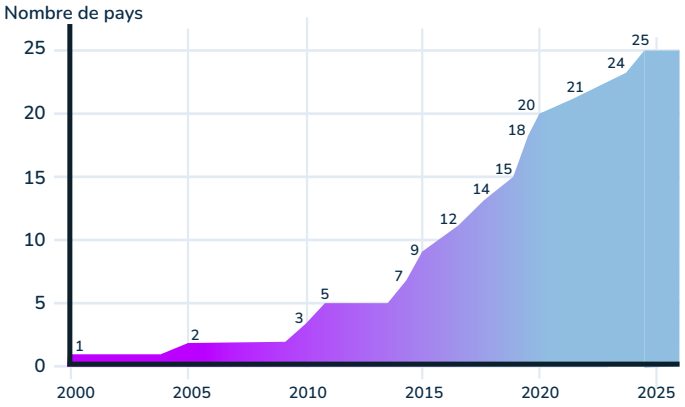
SOURCE : DONNÉES 2026 DU LAB FEMMES DE CINÉMA

MÉTHODOLOGIE :

- QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX INSTITUTS NATIONAUX DU CINÉMA : 33 PAYS RÉPONDANTS EN 2026.
- RENCONTRES AVEC 7 CHERCHEURS ET CHERCHEUSES EUROPÉENS.
- ENTRETIENS QUALITATIFS AVEC 5 INSTITUTS

UN NOMBRE GRANDISSANT DE PAYS EUROPÉENS METTENT EN PLACE DES MESURES

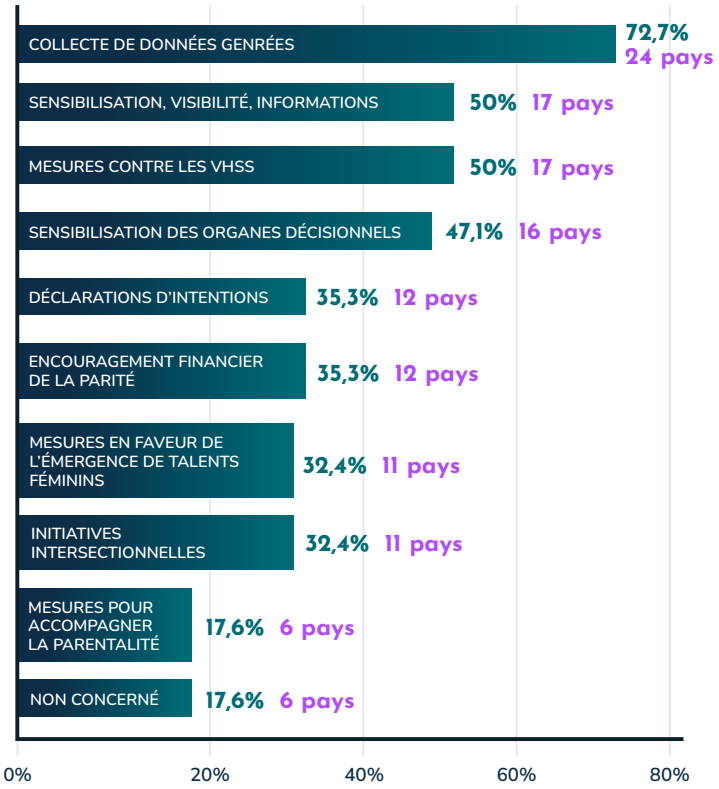
ANNÉE À PARTIR DE LAQUELLE LES PAYS EUROPÉENS ONT LANCÉ UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PARITÉ



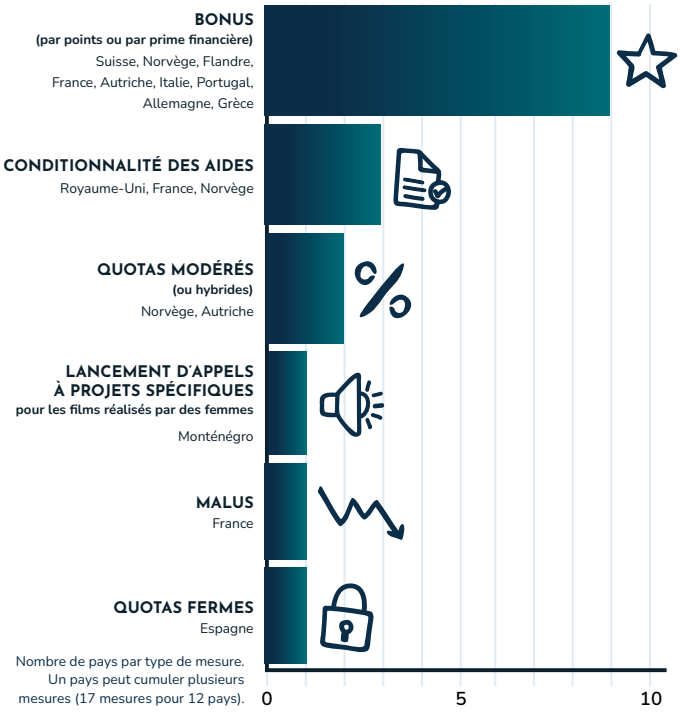
En 2026, la majorité des pays européens répondants s'engage, à différentes échelles, en faveur de la parité dans le cinéma. Cela va de la déclaration d'intention jusqu'à l'adoption de mesures concrètes. Lorsqu'il s'agit de définir la phase dans laquelle leur politique en matière de parité se trouve en 2026, parmi les 33 pays répondants, près de 60% (19 pays) se déclarent dans une dynamique positive (mise en œuvre, renforcement ou diversification des mesures, politique mature). Toutefois, près de 40% des pays (13) ayant répondu à notre enquête n'ont encore mis aucune mesure concrète en place ("Pas de politique prévue ou en place à date" ou "Intention affirmée, mais pas encore de mesures adoptées")

LA VARIÉTÉ DES MESURES ADOPTÉES POUR FAVORISER LA PARITÉ

X% Part de pays ayant mis en place cette typologie de mesures
X pays Nombre de pays ayant mis en place cette typologie de mesure



ZOOM SUR LES LEVIERS D'ACTION FINANCIERS



Les pays ayant mis en place un levier financier privilégient très largement les mesures incitatives : les bonus, sous forme de points ou de primes, sont de loin les plus répandus (9 pays). Un pays (Monténégro) se distingue par un dispositif plus ciblé, le lancement d'appels à projets spécifiques pour les réalisatrices. Les mesures plus contraignantes restent rares : la conditionnalité des aides concerne 3 pays, les quotas modérés ou hybrides 2, et le malus (France) comme les quotas fermes (Espagne) ne sont appliqués que par un pays chacun.

LES INCITATIONS FINANCIÈRES VUES PAR LES INSTITUTS CINÉMATOGRAPHIQUES EUROPÉENS

22 pays
BEAUCOUP Y CROIENT
22 pays sur 33 (67%) citent les incitations financières comme levier essentiel pour atteindre la parité.

12 pays
TROP PEU LE FONT
Seulement 12 pays (un peu plus d'un tiers) en ont mis en place.

7 pays
CEUX QUI LE FONT SONT CONVAINCUS
Près de 60% des pays qui l'ont mis en place (7 sur 12) l'érigent en mesure jugée la plus efficace.

Si deux tiers des pays répondants identifient les incitations financières comme des leviers clés, il est intéressant de noter que **seuls un peu plus d'un tiers déclarent en avoir mis en place**. L'ensemble des chercheurs et chercheuses que nous avons rencontrés ont par ailleurs identifié le levier financier comme l'ingrédient indispensable pour générer des résultats concrets. Les instituts nationaux du cinéma répondants l'ont confirmé : près de 60% des pays qui l'ont mis en place le citent comme la mesure la plus efficace.

10 ANS, 10 ENSEIGNEMENTS CLÉS

Pour son édition anniversaire, l'étude du Lab croise les regards d'instituts et de chercheur·ses afin de dresser le bilan de dix ans de politiques publiques en faveur de la parité dans le cinéma européen. Elle met en lumière les dynamiques à l'œuvre, les conditions de réussite et les freins qui restent à lever.

1. La progression existe, mais elle reste lente et inégale : à ce rythme, la parité sera pour… 2062 !

En dix ans, la part des films réalisés par des femmes en Europe a progressé, passant de 19,2% en 2015 à 25,8% en 2025 (+6,6 pts), mais cette évolution reste loin d'être linéaire et varie beaucoup selon les pays. Après avoir atteint un pic de 26,5% en 2023, la part de films réalisés par des femmes recule légèrement en 2024 et 2025 pour se stabiliser autour de 26%. Cette stagnation à l'échelle européenne et la faible progression dans certains pays appellent à questionner le développement et la mise en œuvre des politiques en faveur de la parité.

2. L'Europe avance à plusieurs vitesses en termes de politiques publiques

L'engagement en faveur de la parité s'est incontestablement développé en Europe, mais les pays se situent à des niveaux de maturité très différents. En 2026, 19 pays (sur 33 répondants, soit 58%) déclarent être engagés dans une dynamique positive (lancement, renforcement, maturité des mesures), mais 13 pays (près de 40 % des répondants) n'ont encore adopté aucune mesure ou n'en sont qu'au stade de l'intention. Certains constatent même une phase de ralentissement ou de recul, qui doit nous alerter. Dans tous les cas, le rôle déterminant des instituts cinématographiques européens pour faire bouger les lignes de l'industrie se confirme.

3. Pour déclencher le changement, les chiffres sont nécessaires mais pas suffisants

Les études statistiques constituent le premier facteur déclencheur des politiques publiques citées par les instituts et la mesure la plus communément adoptée (24 pays). Compter

permet de rendre les inégalités visibles, de documenter les évolutions et de construire des politiques fondées sur des faits. Mais la collecte de données n'est qu'un point de départ : il faut l'accompagner de mesures concrètes capables d'engendrer le changement. Par ailleurs, près de 30 % des pays ne disposent toujours pas d'études statistiques sur les inégalités de genre, et certaines données essentielles, notamment sur les écarts de budget et de rémunération, la part de femmes dans les équipes ou encore des données qualitatives sur l'expérience des femmes, restent largement insuffisantes.

4. L'argent : le nerf de la guerre vers la parité

Bonus, malus, quotas, enveloppes réservées, conditionnalité des aides : les mécanismes financiers occupent une place centrale dans les politiques qui s'avèrent les plus efficaces (deux tiers des pays le considèrent comme un levier essentiel). L'expérience européenne montre qu'ils peuvent modifier concrètement les comportements lorsqu'ils sont suffisamment structurants et suivis dans le temps. Deux tiers des pays le considèrent comme un levier essentiel, mais à peine plus d'un tiers l'utilisent.

5. Une volonté politique forte et durable est la condition de la réussite

Les politiques publiques ne peuvent produire d'effets durables sans volonté politique forte et constante. Les instituts identifient l'engagement des pouvoirs publics parmi les principaux leviers et à l'inverse, l'absence d'engagement politique figure parmi les premières limites rencontrées. Les expériences européennes montrent aussi que les progrès et les mesures peuvent rapidement s'inverser lorsque les priorités politiques changent.

6. Il n'existe pas de mesure miracle : c'est la combinaison de plusieurs principes clés qui produit le changement

Une analyse des dix dernières années nous permet de comprendre que les expériences les plus probantes combinent plusieurs leviers : données, financement, accompagnement des carrières, lutte contre les violences et discriminations, sensibilisation, diversification des instances de décision, etc. La question n'est donc pas de trouver « la bonne mesure », mais

de construire un système cohérent de mesures qui se renforcent mutuellement, qui responsabilisent le secteur et qui sont évaluées pour être ajustées.

7. Au delà des chiffres : la nécessaire transformation de la répartition du pouvoir

La parité ne peut se résumer à une simple question de chiffres. L'augmentation de la présence des femmes dans les postes clés constitue un indicateur essentiel, mais elle ne garantit pas à elle seule une transformation structurelle. Dix pays considèrent que leurs mesures améliorent la représentation statistique sans modifier suffisamment les rapports de pouvoir, et douze constatent que les progrès restent concentrés sur certains métiers ou niveaux de responsabilité. La prochaine étape consiste donc à regarder qui décide, qui contrôle les ressources, qui constitue les équipes et qui accède aux productions les mieux financées.

8. L'égalité doit être pensée tout au long des carrières et dans toute leur diversité

L'enjeu n'est pas seulement de faire entrer davantage de femmes dans le cinéma, mais de leur permettre d'y rester, d'y progresser et d'accéder aux postes à responsabilité. Les politiques doivent davantage prendre en compte les parcours de carrière, les talents émergents, la parentalité, les conditions de travail et les différentes formes de discrimination qui peuvent se cumuler. Une politique réellement inclusive ne peut donc pas considérer « les femmes » comme un groupe homogène.

9. Diversifier les équipes, c'est favoriser l'équité et contribuer à une plus grande créativité

La diversité de celles et ceux qui fabriquent les films contribue à la diversité des récits. Encourager la place des femmes aux postes clés c'est aussi encourager leur place dans de nombreux métiers du cinéma. Un film est une œuvre collective, et la transformation du secteur passe par la diversification de l'ensemble des équipes qui participent à sa création. L'enjeu est donc double : ouvrir davantage de métiers et de responsabilités aux femmes, tout en faisant de cette diversité un levier de renouvellement de la création cinématographique.

10. La prochaine décennie devra être celle de la coopération et de la persévérance

Dix ans de politiques publiques montrent que les résultats prennent du temps, qu'ils peuvent être fragiles et qu'ils doivent être régulièrement évalués et réajustés. L'une des principales limites identifiées par les instituts est que leurs politiques n'agissent que sur le périmètre des films qu'ils financent et la mobilisation des professionnel·les est considérée comme le premier levier pour une politique à impact : les changements durables reposent donc sur une coopération entre pouvoirs publics, instituts, professionnel·les, chercheurs et chercheuses, associations, écoles, diffuseurs, festivals. **La parité se construit ensemble et se défend dans la durée.**

Ces enseignements forment un tout : c'est leur combinaison qui fait la réussite des politiques en faveur de la parité.

RECOMMANDATIONS POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Dix ans de politiques publiques montrent que la parité progresse lorsqu'elle est portée à tous les niveaux : par les instituts qui financent, par les gouvernements qui fixent le cadre, par l'Europe qui encourage et harmonise, et par l'ensemble des professionnel·les qui fabriquent, diffusent et enseignent le cinéma. Au regard des constats de cette étude, le Lab Femmes de Cinéma formule les recommandations suivantes.

Aux instituts nationaux du cinéma

- **Faire des aides au cinéma un levier de parité.** Chaque institut qui attribue des aides devrait adopter au moins un mécanisme lié à la parité (bonus, enveloppe réservée, objectifs d'attribution, conditionnalité), sans exclure la contrainte lorsque l'incitation plafonne.
- **Évaluer le respect et l'efficacité des mesures et faire évoluer ce qui ne fonctionne pas.** Chaque mesure devrait être assortie d'indicateurs publics et d'un contrôle des engagements pris.
- **Partager le pouvoir de décision.** Garantir la parité dans les commissions d'attribution, les directions et les jurys, former ces instances aux biais, et suivre la place des femmes au-delà de la réalisation : production, postes techniques, écarts de budget.
- **Accompagner les carrières dans la durée.** La part de réalisatrices passe de 29 % pour les premiers films à 23 % pour les suivants : les dispositifs doivent cibler le passage au deuxième film et aux suivants, développer le mentorat et le *shadowing*, et prendre en compte la parentalité.
- **Lutter contre les violences sexistes et sexuelles**, en formant les employeurs et les équipes de tournage et en conditionnant les aides à des mesures de prévention.

Aux gouvernements et aux parlements nationaux

- **Ancrer la parité dans la loi et dans les statuts des instituts**, pour que les politiques résistent aux alternances : 13 instituts jugent leurs progrès fragiles sans engagement politique durable.

- **Donner aux instituts les moyens d'agir.** Le manque de ressources humaines et d'expertise est le premier frein cité, suivi de près par le manque de ressources financières.

Aux institutions européennes

- **Harmoniser la collecte de données à l'échelle européenne**, avec l'Observatoire européen de l'audiovisuel, en y intégrant notamment les écarts de budget et de rémunération entre réalisateurs et réalisatrices, aujourd'hui suivis par une minorité de pays.
- **Renforcer les critères d'égalité dans les financements européens**, notamment le programme AgoraEU, en y introduisant des critères de parité clairs et concrets, et Eurimages, pour que les institutions européennes montrent l'exemple.
- **Évaluer la mise en œuvre de la recommandation de 2017 du Conseil de l'Europe**, et accompagner les 13 pays qui n'ont pas encore adopté de mesures.

À l'ensemble du secteur

- **Aux producteurs, productrices et partenaires sociaux** : viser la parité dans les équipes et la présence de femmes aux postes clés, pas seulement à la réalisation, et encadrer l'organisation du travail pour prévenir toutes les formes de discrimination et permettre à une diversité de talents de travailler dans le secteur.
- **Aux diffuseurs, plateformes, distributeurs et festivals** : adopter des politiques en faveur de la parité et de la diversité dans la création, devant et derrière la caméra, et publier des données de suivi. Les politiques des instituts ne touchant que les films qu'ils financent, l'engagement de ces acteurs est indispensable pour aller plus loin.
- **Aux écoles de cinéma** : développer une politique paritaire à l'échelle des étudiant·es, accompagner l'insertion professionnelle des diplômées et sensibiliser à ces enjeux tout au long de la scolarité.

Aux chercheur·ses et aux associations

- **Renforcer le dialogue entre recherche, associations et pouvoirs publics**, pour concevoir et évaluer les mesures ensemble, et porter d'une même voix des propositions communes.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE : MÉTHODOLOGIE ET FORMAT DE CETTE ÉDITION ANNIVERSAIRE

Le Lab Femmes de Cinéma est né en 2017 dans le prolongement de l'étude annuelle sur les politiques européennes de parité, initiée en 2016 par Les Arcs Film Festival lors de sa 8e édition dédiée aux femmes réalisatrices. Émanation et partenaire du festival, le Lab l'actualise chaque année depuis.

A l'occasion de la 10e édition de cette étude, le Lab a souhaité saisir l'opportunité de faire un bilan des dix dernières années. L'angle et la méthodologie de cette année sont donc inédits. Notre intention est de mettre en valeur la diversité des approches développées en Europe pour favoriser la parité et de **tirer les enseignements de ces dix années d'action et d'analyses, afin de contribuer à une réflexion collective** et influencer les politiques de demain.

Cette nouvelle édition de l'étude diffère des années précédentes :

- elle offre un **bilan sur les dix dernières années** et non une photographie des politiques publiques à un instant T ;
- elle propose une **synthèse des enseignements partagés** par l'ensemble des pays, et non un compte-rendu exhaustif des mesures et données pays par pays ;
- elle inclut pour la première fois **l'intervention de chercheurs et chercheuses**, tant il nous semble important de resserrer les liens entre le monde académique, les pouvoirs publics et les organisations professionnelles qui œuvrent pour une plus grande parité dans le secteur ;
- elle introduit pour la première fois également des **entretiens qualitatifs avec plusieurs instituts cinématographiques**, complétant ainsi les réponses partagées par le biais d'un questionnaire.

L'étude continue de s'appuyer sur ses deux **partenaires institutionnels clés essentiels :**

- **l'Observatoire européen de l'audiovisuel** (OEA)[1] : avec qui nous travaillons en étroite collaboration et dont nous utilisons les statistiques depuis 2020 ;
- **l'association EFAD** (European Film Agencies Directors Association[2]), qui rassemble les agences nationales du cinéma et de l'audiovisuel des différents pays européens. Depuis 2021, l'EFAD nous met en relation avec ses membres[3], procède à une relecture de l'étude et la diffuse auprès de ses membres et de son réseau. Elle organise par ailleurs une présentation annuelle des principaux résultats de l'étude, dans le cadre d'un événement organisé en ligne.[4]

Pour mener à bien cette étude, nous avons eu recours aux ressources suivantes, dont chacune sera détaillée ci-dessous :

- **un questionnaire adressé à tous les centres nationaux européens (33 pays répondants)** ;
- **7 entretiens avec des chercheurs et chercheuses européen·nes** afin d'accompagner nos constats d'un regard plus analytique et de développer nos échanges avec le monde académique ;
- **5 entretiens qualitatifs semi-directifs avec plusieurs centres nationaux européens** (France, Autriche, Royaume-Uni, Norvège et l'Espagne qui a participé par écrit) ;
- 33 instituts répondants, 5 entretiens, 7 chercheur·ses.
- **les données statistiques** relatives à la part des femmes dans les projets cinématographiques, fournies par l'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA)**.**

[1] Pour consulter le dernier rapport de l'OEA sur le taux d'activité des femmes dans la production cinématographique européenne : https://rm.coe.int/gender-report-film-and-tv
[2] https://www.europeanfilmagencies.eu/
[3] L'association EFAD regroupe 38 centres de cinéma et d'audiovisuel issus des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Ukraine, la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie.
[4] Qui aura lieu cette année le 17 novembre 2026.